

FICHE

DÉFIS ÉCONOMIQUES DE L'AGRICULTURE UE

Revenu des agriculteurs, productivité et investissement

- Le secteur agricole fait face à de graves vents contraires. Les revenus des agriculteurs ont stagné et, selon les prévisions de la Commission européenne, ils pourraient chuter de 14% (en termes réels) au cours de la prochaine décennie, en tenant compte des propositions initiales de réforme de la politique agricole commune de la Commission européenne.
- La productivité est également en baisse, de 10% pour la productivité du capital et des intrants ; seule la productivité du travail augmente par la baisse de l'emploi dans l'agriculture.
- Le secteur fait face à une concurrence internationale accrue et, sans gains de productivité significatifs, les exportations de produits agroalimentaires seront à la peine.
- L'un des problèmes clefs réside le manque d'investissements visant à améliorer la productivité et d'augmenter les revenus des agriculteurs ;

L'adoption de nouvelles technologies est lente et l'UE se fait distancier par ses principaux concurrents dans le domaine de l'agriculture intelligente et de précision. Or ces innovations permettent de réduire l'empreinte environnementale tout en augmentant la productivité et les revenus.

• La nouvelle politique agricole commune doit être l'occasion d'aider les agriculteurs désireux de passer à une agriculture intelligente, en mettant en place des incitations dans les deux piliers de la PAC : en faisant de la mesure «écoschéma» du premier pilier un dispositif incitatif de transition, et en consacrant

une part du deuxième pilier pour soutenir ces nouveaux types d'investissements de double performance.

Résilience du secteur face aux crises de marchés et aux aléas climatiques

- L'agriculture doit faire face à des crises à répétition, une volatilité élevée et des phénomènes climatiques extrêmes. Or la politique agricole commune n'est pas équipée suffisamment pour apporter des réponses adéquates et accroître la résilience du secteur.
- En prenant appui sur les avancées obtenues en 2017 (via l'Omnibus financier) s'agissant du soutien pouvant être apporté aux outils de stabilisation des revenus et aux assurances climatiques, la future politique agricole commune devrait intégrer un nouveau fonds européen de crise doté d'une double mission : financer rapidement, en cas de crise, des mesures de marché exceptionnelles, et prendre automatiquement le relai des mesures de gestion des risques (outils de stabilisation des revenus)
- Ce nouveau fonds européen de crise, multinannuel, devrait être doté pour la période 2021-2027 de 1,5 milliards d'Euros, par dotation initiale ou par abondement annuel de 400 millions € jusqu'au niveau défini.